

ICC-01/05-01/08-82-Anx12 22-09-2009 1/4 IO PT

En application de la Décision ICC-01/05-01/08-528, en date du 18-09-2009, cette annexe est reclassifiée "Public"

## **ANNEX 12**

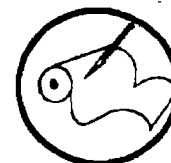
ICC-01/05-01/08-82-Anx12 22-09-2009 2/4 IO-PT

En application de la Décision ICC-01/05-01/08-528, en date du 18-09-2009, cette annexe est reclassifiée "Public"

Tous les jours ouvrables N° 292 Lundi 26 Mai 2008

# La Plume

300Fcfa



## EXCLUSIF

**Les 150 personnalités qui participeront au dialogue Inclusif...**

***CPI: l'étau se resserre  
autour de Jean-Pierre  
Bemba Gombo et Ange  
Félix Patassé.***



**Après le dialogue, le temps  
des grands grenouillages"...**

**TELECEL BAT LE RECORD SUR LE MARCHÉ DE LA  
TÉLÉPHONIE MOBILE EN CENTRAFRIQUE ...**

**Medias :**

***WWW.bangui-presse.com , toutes les (new)  
nouvelles en temps réel .***

***Droit de réponse de Mr Kotayé Moïse , président de FPP .***

**QUOTIDIEN INDÉPENDANT D'INFORMATIONS, ANALYSES ET ENQUÊTES**  
Directeur de Publication: Valence DOUDANEU ( 78 03 74 - 05/ 72-23-32 09 ) Siège: National Hôtel  
Site Web: [www.bangui-presse.com/](http://www.bangui-presse.com/) E-mail: [vdplume@yahoo.fr](mailto:vdplume@yahoo.fr) ou [doudaneuval@yahoo.fr](mailto:doudaneuval@yahoo.fr)

**JUSTICE****CPI : l'étau se resserre autour de Jean-Pierre Bemba Gombo et Ange-Félix Patassé**

*Parti en exil politique au Portugal, le sénateur congolais Jean-Pierre Bemba Gombo vient d'être arrêté. Il sera bientôt traduit devant la Cour pénale internationale pour les crimes graves commis en Centrafrique dans les années 2002-2003. L'ancien président Patassé, lui, pourrait un jour tomber dans les mailles de cette juridiction internationale.*

Le tristement célèbre chef de guerre Jean-Pierre Bemba Gombo est depuis le 24 mai dernier dans les mailles de la Cour pénale internationale (Cpi). Cette juridiction vient enfin de mettre sa menace en exécution. Car depuis le mois de mai 2007 ou il a annoncé l'ouverture d'une enquête sur les crimes graves perpétrés en Centrafrique, la Cpi ne manque jamais de faire savoir au peuple centrafricain qu'il jugera ceux qui se sont rendus coupables des atrocités commises en Centrafrique entre octobre 2002 à mars 2003.

C'est sans surprises que le public a été informé de l'arrestation de Jean-Pierre Bemba Gombo. Cet homme d'affaires versé dans la politique n'avait pas bonne presse auprès de la Cour pénale internationale. Son arrestation n'ouvre-t-elle pas la possibilité à d'autres actions en directions de certains dignitaires du régime déchu ?

**Des crimes graves**

Entre octobre 2002 et mars 2003, le régime Patassé a fait appel aux troupes du Congolais Jean-Pierre Bemba Gombo pour chasser la rébellion dirigée par l'actuel président centrafricain, François Bozizé. Car Ange-Félix Patassé qui se com-

portait en bourreau contre son peuple a vite provoqué la colère des Centrafricains nationalistes, dont le général François Bozizé.

Au lieu de pourchasser leurs ennemis, les troupes non conventionnelles de Jean Pierre Bemba Gombo se sont livrées à des pillages, des vols et des viols à l'encontre de la population civile. Les témoignages sur cette question sont révélateurs de l'état d'esprit qui animait les éléments du Mouvement de libération du Congo (Mlc), rébellion de Bemba. La Ligue centrafricaine des droits de l'homme (Lcdh) a mal gobé cette visée lugubre qui a poussé Patassé et son « fils » Bem-

ba à commettre ses atrocités contre les paisibles populations. Le sursaut patriotique organisé le 15 mars 2003 a forcé Ange-Félix Patassé et ses lieutenants à aller en exil politique. Présentement, le président déchu se trouve au Togo, pour la deuxième fois. Il compte énormément sur la tenue du dialogue politique inclusif en préparation pour rentrer au bercail, revigorer sa force politique émoussée. D'autant que le Comité préparatoire de ces foras et certains partenaires de la République centrafricaine préconisent une amnistie à l'endroit de tous les protagonistes et animateurs de la crise actuelle.

Avec la capture de Jean-Pierre Bemba Gombo, le ciel semble désormais s'obscurcir sur la tête de Ange-Félix Patassé. Celui-ci ne doit plus espérer rentrer dans son pays, comme il ne cesse de réclamer. Car bientôt, la Cour pénale internationale va mettre toutes les batteries en marche pour traquer des personnalités politiques impliquées

dans les viols et autres violences commises à l'encontre des Centrafricains entre 2002-2003. L'arrestation de Jean-Pierre Bemba Gombo doit réjouir de nombreux démocrates africains. Déjà, le président de la Ligue centrafricaine des droits de l'homme (Lcdh), Me Nganatoua Wanfio a déclaré sur les ondes internationales que cette capture n'est que le début d'un processus. Il salue le courage de la Cpi et souhaite à ce que toutes les personnes impliquées dans cette affaire soient arrêtées et punies.

**Bemba, Patassé... dos au mur**

Ces deux hommes politiques sont désormais dos au mur. La détermination avec laquelle la Cpi se mobilise en faveur de la défense des victimes peut déjà inquiéter Patassé voire le « général » Abdoulaye Miskine. L'un des tristement célèbres. Devant cette situation, beaucoup présagent d'un avenir sombre pour Jean-Pierre Bemba Gombo et surtout Ange-Félix Patassé. Mais c'est là où doit commencer la joie de toutes les victimes des crimes graves.

Est-ce la fin de l'ère Patassé ? Certains analystes ne manquent pas d'évoquer cette hypothèse, car la porte de la prison est depuis samedi dernier grandement ouverte pour tous ceux qui ont excellé dans les crimes graves en Centrafrique entre 2002-2003. Alors Patassé aura-t-il le courage de venir prendre part au dialogue politique inclusif de juin 2008 ? Attendre et voir.

**Pascal Moussa**

ICC-01/05-01/08-82-Anx12 22-09-2009 4/4 IO-PT

En application de la Décision ICC-01/05-01/08-528, en date du 18-09-2009, cette annexe est reclassifiée "Public"

**Dialogue inclusif****EXCLUSIF****Les 150 personnalités qui participeront au dialogue inclusif...**

Quatre millions d'habitants, des milliers à faire de la politique, à se dire "politi-ciens", à se bomber le torse. Seulement dans quelques jours se tiendra le fameux dialogue et la question qui revient, l'inquiétude qui gagne les esprits, c'est celle de savoir qui aura le privilège d'y être. Le chiffre fait peur. Ils ont dit 150, seulement, point-barre.

Les surprises ne manqueront pas, les évènements non plus. Si Cyrill Gonda n'exclut pas la participation de l'ancien président Ange Félix Patassé, en revanche François Bourge n'est pas prêt à l'amniser. Le comble, c'est que même l'Iny qui jusqu'ici sonnait à ports fermés aura pu l'audace de demander au Gouvernement de prendre les dispositions sécuritaires qui s'imposent afin que les exilés soient de la partie. Allusion, bien sûr à Ange Félix Patassé. Et si Demafouth sera fort de l'accord de Luvuvu, présent, Christophe Caram Monty lui, aura préféré que cette table ronde se tienne à l'étranger. Découvrez plutôt notre projection. Que ceux qui sont si fiers de leur rôle de toujours attendent que nous prenons les devants, comme lors de la crise de fédération, centristes de la football basent à leurs places.

Le RGA a besoin d'une trépassée choc et ne saurait s'en sortir avec un semblant de dialogue ou une petite médication homéopathique. Les bailleurs de fonds réclament un véritable dialogue politique. Cyrill Gonda doit faire face non seulement à la

pression de la communauté internationale, au courage de François Lanseny Fall, mais également aux agitateurs de la mouvance présidentielle qui piaffent d'impatience de raffer les soldes de présence au dialogue. Il ne sait plus où donner de la tête, pressé par les cadres du PNCR mis en garde par l'opposition politique, acculé par les leaders de la rébellion. Abakar Sabone et Michel Djotodia AM Non Droko. L'équation a plusieurs inconnues. Il est à bout.

Une incursion, une toute petite dans les confidences de l'entourage du Chef de l'Etat et ministre en "mission commandée" Cyrill Gonda révèle que le recueil des participations s'est avéré un exercice difficile, mais assez éduquant. Avec la possibilité de tomber des nues de très haut.

Après les tendances connues d'avance de la participation de quelques personnalités, déclarées non grata, après les accords de paix tous azimuts avec les mouvements rebelles, la donne a fondamentalement changé. La liste a été révisée, Cyrill Gonda a la berlué. Il ne sait pas où donner de la tête.

Pendant ce temps, le fonctionnaire des Nations Unies, Représentant Spécial de Ban Ki Moon en Centrafrique, François Lanseny Fall, homme très averti use de sa puissance, de toute ses forces pour reprendre les choses en main, avec en toile de fond, la participation de toutes les parties prenantes au conflit politico-militaire centrafricain. Il accorde une toute attention aux exilés politi-

ques et aux mouvements rebelles. Le Représentant Spécial de Ban Ki Moon considère le même qu'il s'attaque à un des sujets les plus complexes. Mais il reste décider à affronter cette tâche herculéenne dans une perspective dynamiste. La liste des participants, il l'a actualisée. Elle n'est toujours pas close. En restant sur sa lancée de limitation du nombre des participants à 150, le gouvernement estime qu'il masque cette règle cardinale qui veut qu'on laisse toutes les forces vives de la nation prendre part à toute initiative salvatrice pour le pays.

Une chose est sûre, le nombre semble anéti. Toutes les institutions de l'Etat seront représentées, la présidence de la République en premier. On peut être sûr qu'aucun quota ne lui sera fixé. Il y a aussi l'assemblée nationale, le Gouvernement, le Conseil constitutionnel, le conseil économique et social, le conseil de la médiation, la chambre de commerce et d'industrie.

Cependant, partis politiques, mouvements rebelles, société civile, confessions religieuses et autres devront se disputer les 150 places. Déjà les partis politiques, il y en a une pléiade. Bien qu'on peut compter dix grands partis, MLPC, RDC, PNCR, PSD, FODEM, FPP, ADP, Forum Civique, MDD, PSDC, LMDI-PS... Le gâteau, n'est-il pas grand, alors quelle sera la portion de chaque entité?

Raisonnablement, on peut attribuer trois places aux partis politiques.